

REUNION GAMINS-GAMINES 19 JANVIER 2018

Pour la période de **septembre à décembre 2017** :

1) RAPPORT MORAL-RAPPORT D'ACTIVITE

L'Association Gamins-Gamines, créée en 2003, a pour but d'organiser des événements (foire à la puériculture, loto des enfants, Halloween,...) permettant de collecter des fonds qui seront ensuite investis dans du matériel ou des activités destinés aux enfants (dons aux écoles, spectacle de Noël, Carnaval...).

La réunion se déroule dans la nouvelle salle des associations, ancienne cantine scolaire de Saint Germain. Les premiers membres arrivent dès 19h30.

14 personnes sont présentes à cette réunion :

Membres du Bureau :

Sophie Gaspard, Présidente
Anne-Gaëlle Croquet, Présidente adjointe
Fanny Engel, Trésorière
Aurélie Schindler, Trésorière adjointe
Aurélia Molina, Secrétaire
Estelle Collet, Secrétaire adjointe

Adhérents :

Sabrina Noël, Stéphanie Leclère, Sabine Lefèvre,
Catherine Mellaré, Patrick Mellaré, Christine
Mora de Prieto, Sabrina Drine, Brian Sanders.

a) Constitution de l'association

i) Les adhérents

L'association existe grâce à ses membres qui s'acquittent de leur cotisation, et grâce aux subventions données par les Mairies de St Germain et de Courdemanche.

Pour la saison 2017-2018, l'association compte actuellement **68 adhérents (52 SG, 7 Courdemanche et 9 autres communes), soit 16 de plus** que l'année précédente.

ii) Le bureau exécutif

Effectif depuis septembre 2017, suite au remplacement d'Estelle COLLET, comme secrétaire, par **Aurélia MOLINA**, et au remplacement de Caroline LAVALOU par **Estelle COLLET** comme secrétaire adjointe.

Présidente	Sophie GASPARD
Présidente adjointe	Anne-Gaëlle CROQUET
Trésorière	Fanny ENGEL
Trésorière adjointe	Aurélie SCHINDLER
Secrétaire	Aurélia MOLINA
Secrétaire adjointe	Estelle COLLET

Ce bureau n'a pas eu à se réunir depuis septembre 2017, mais a régulièrement échangé par mail ou téléphone pour l'organisation des manifestations d'octobre (Halloween), novembre (Marché de Noël) et décembre (spectacle de Noël).

b) Opérations réalisées pendant cette période

i) Manifestations

- (1) **Halloween** en octobre 17 (tout gratuit : entrée, boissons, buffet afin de diminuer les frais de SACEM qu'impose la « boum », c'est-à-dire une manifestation destinée au public avec un fond musical). Cette année facture SACEM + facture SPRE.
- (2) Participation au **Marché de Noël** en novembre 17
- (3) **Spectacle de Noël** en décembre 17 (participation financière avec des entrées payantes à 2euros (+1 boisson offerte) pour les adultes (gratuites pour les enfants) afin de diminuer le cout du spectacle.

ii) Moyens d'information

- (1) Depuis septembre 2013, une adresse sur **Facebook** :
<https://www.facebook.com/groups/gaminsgamines/>
- (2) Depuis mai 2014, un **site internet** : gaminsgamines.jimdo.com
- (3) Dans les cahiers des enfants à l'école et sur les tableaux d'affichage des écoles.
- (4) A améliorer :
 - mettre des affiches dans le village sur les tableaux d'affichage pour informer les grands-parents et pour les familles dont les enfants ne sont pas encore scolarisés.
 - Mettre des papiers dans les boites aux lettres pour les enfants non scolarisés. (oublie pour le spectacle de Noël)
 - Imprimer les papiers pour les écoles sur du papier couleur (Action Aldi, Lidl, Bureau vallée).
 - Changer la formulation des bulletins d'inscription : « l'association vit grâce à ses adhérents », « vous pouvez devenir membres actifs ou passifs ».

c) Contraintes

- i) Mise en route du nouveau bureau qui a su prendre ses marques rapidement,
- ii) Obtention des salles pour les manifestations : salles réservées très tôt (avril-mai 2017 pour être sûr d'avoir la salle des fêtes disponible).

d) Conclusion

Les membres du bureau exécutif considèrent le début de saison 2017-2018 satisfaisante avec un programme de manifestations en adéquation avec ce qui était prévu, et les contraintes ont pu être surmontées grâce aux efforts de chacun. Une bonne ambiance est à souligner grâce aux liens d'amitié entre les différents membres de l'association.

2) RAPPORT FINANCIER

L'association a deux comptes :

- Compte courant
- livret

Evolution des charges (dépenses) et des produits (recettes) :

a) Les manifestations

- i) **La manifestation la plus coûteuse (principale dépense) :** le **Spectacle de Noël**, mais la dépense a été assez stable par rapport à l'année précédente (coût total de la manifestation : -587.52euros en 2017 contre -600.52euros en 2016), sachant que :
- il a été demandé une participation de **2euros** par adulte pour l'entrée du spectacle avec un **nombre d'entrées de 48 adultes** (8 de plus que l'année précédente : 40).
 - Spectacle **2016** était à **700euros**, et le spectacle **2017** était à **700euros**, donc dépense similaire et un **spectacle de qualité très apprécié de TOUS** ! Beaucoup de retours positifs.

Remarque : A savoir que tous les adhérents ont payé leur place (même si participation à l'installation/rangement de la salle), comme Sophie l'avait dit l'AG de septembre 2017.

- ii) **La manifestation la plus rentable sur cette période :** le **Marché de Noël**, car depuis 2014, la Mairie a décidé de laisser la gestion du Marché aux associations du village. Donc les recettes de la pêche à la ligne (**244euros** en 2017 *contre* 200euros en 2016, 2euros la pêche) mais aussi le jeu des enveloppes (**430euros** en 2017 *contre* 376euros en 2016, 2euros l'enveloppe) et la vente des objets fabriqués par les enfants+dons (**31.90euros** en 2017 *contre* 32.87euros en 2016, pas de prix fixés, chacun donne ce qu'il veut)), ont permis de rapporter à l'association **565.23euros** en 2017 *contre* 546.65euros en 2016 (frais d'achat de cadeaux pêche à la ligne + frais goûter déduits).

Remarques :

- Beaucoup de membres ont été actifs dans la recherche des lots, aidant Sabrina Noël qui était au tout départ quasiment la seule à faire ces démarches. Merci à Aurélie Schindler pour avoir eu le « bon plan » avec la cafetière DULCE GUSTO.
- Il y a eu un problème de communication sur le goûter du samedi. Trop peu de gâteaux pour le goûter (3 gâteaux dispo à 16h !!), et recherche dans l'urgence pour éviter un « raté ». Marcel Chabrol a eu la gentillesse d'apporter 3 gâteaux à la dernière minute, Sophie 2 savane et Françoise 1 gâteau maison. Au final une trentaine d'enfants, et pas de manque pour le samedi. Mais il y a eu le double d'enfants le dimanche et il a fallu faire 2 services donc le nombre de gâteaux du samedi n'aurait pas été suffisant pour le dimanche.

Il faut donc prévoir au minimum 6 gâteaux pour le samedi et le double pour le dimanche. Sachant que les restes sont distribués aux exposants qui sont ravis, et ils peuvent aussi être donnés à la garderie de l'école le lundi. Chaque personne qui fait un gâteau doit le signaler auprès de la personne qui gère le planning du WE (Aurélia cette année).

- Raymond Ansart a généreusement donné sa recette des tours de calèche pendant le week-end à l'association, soit **26euros**.

b) Les subventions

La principale source de revenus : les **subventions** attribuées par les Mairies, en fonction du nombre d'adhérents et du nombre de manifestations organisées. En 2017, nous avons eu 846euros de la mairie de SG et 200euros de la mairie de Courdemanche, soit un total de **1046euros**.

Remarque : subventions de 1075euros en 2016 (avec 675euros de SG, 200euros de Courdemanche et 200euros de l'ex-CCRSE). Donc en 2017, plus de subventions de SG car plus d'adhérents, qui compensent la disparition de la subvention de l'ex-CCRSE.

Pas de demande de subventions à la communauté de communes de Verneuil à laquelle SG a été rattachée au 01/01/2017 car mairie avait dit qu'il n'y avait pas de subventions pour les associations. Comme SG rejoint l'agglo d'Evreux au 01/01/2018, il faudra se renseigner pour sur les attributions de subventions aux associations.

c) Cotisations

i) **Augmentation** du minimum de **cotisation** : 1à **2euros** par personne (depuis 2014)

ii) Plus de **30% d'adhérents en plus** cette année (68personnes au lieu de 52 personnes), et **9.5% de cotisations** en plus (185 euros au lieu de 169euros). Il y a eu :

- 16 personnes en plus inscrites en 2016 dont des nouveaux adhérents et des anciens réinscrits en 2016.
- 8 personnes ont renvoyé leur bulletin d'adhésion sans joindre de cotisation, donc ces personnes ne sont pas comptabilisées.

iii) Cette année, Sabrina Drine et Anne-Gaëlle Croquet ont tenu un stand (le 26/09 à SG et 29/09 à Courdemanche) à la sortie de l'école pour faire connaître l'association auprès des parents et leur expliquer le fonctionnement. Bilan positif et quelques adhérents supplémentaires.

- ✓ **Qui serait prêt à tenir un stand en 2018 avant l'AG de septembre pour sensibiliser les parents?** Sabine, Sabrina N., Aurélia, Aurélie, Sabrina D., Anne-Gaëlle, mais selon les dates de réunions des maîtresses et les impératifs de travail, les disponibilités de chacune peuvent varier.
- ✓ Anne-Gaëlle propose d'afficher les photos des personnes référentes pour donner les cotisations.
- ✓ Aurélia propose de faire une prise de parole lors des réunions des maîtresses. Sophie dit qu'il faut demander aux maîtresses si c'est possible lors du prochain conseil d'école.
- ✓ Sophie propose la tenue du stand début septembre, puis mettre dans les cahiers les bulletins d'adhésion sur feuille de couleur vers la deuxième semaine de septembre (pour faire la différence avec tous les papiers de début d'année) et avant l'AG de l'association pour faire venir le plus de personnes possible.

d) Assurance

Toujours à la GMF depuis 2013, cotisation à renouveler en **mai 2018**.

e) Les fournitures (boissons, papier, café, tasses/gobelets, sucre, timbres)

Toujours utilisation du stock, mais cette année, il a fallu renouveler :

- le papier blanc pour les affiches (ramette),

- un carnet de timbres,
- mais aussi des dépenses pour les boissons, les bonbons et les lots de pêche à la ligne.

f) Le compte de résultats

Les bénéficiaires du **Marché de Noël** (565.23euros) a permis de financer la majorité du spectacle de Noël, (-587.52euros de dépenses pour le spectacle).

Les **subventions** reçues par les mairies de SG/Courdemanche (1046euros) nous permettent d'avoir un bénéfice pour 2017 qui nous permettra, **après accord et vote**, de renouveler un don aux écoles de SG et Courdemanche.

L'association démarre donc l'année 2018 avec une trésorerie de 2769.05euros sur le compte chèque, sachant qu'il y a sur le livret environ 1600euros (le papier de banque avec montant exact au 31/12/2017 n'a pas encore été envoyé par la banque à la date de la réunion).

3) PLANNING MANIFESTATIONS 2018

2018

- Réunion avec galette vendredi 19 janvier.
- **Dimanche 18 février** : Foire à la puériculture de 9h à 18h (ouverture exposants à 8h).
 - **Aurélia** se charge d'établir les papiers pour les cahiers des écoles,
 - **Aurélia/Fanny** fera les photocopies,
 - **Anne-Gaëlle, Sabrina D., Aurélie et Sophie** s'occupent des affichages (pub) dans les rues 15 jours avant environ,
 - **Fanny/Sabrina** fourniront les cartons comme supports,
 - **Catherine** s'occupe de mettre une annonce sur Facebook (déjà fait).
 - La salle est réservée pour le 25/02. A noter qu'en 2019 il y aura des travaux de rénovations dans la salle des fêtes et elle ne sera pas disponible en janvier et février 2019. Donc il faudrait réserver maintenant pour mars 2019, enchaîné avec la préparation du bonhomme carnaval mi-mars, puis 15 jours après le carnaval. Rythme soutenu pour début 2019... **Patrick** propose le dimanche de la 2^{ème} semaine de mars au cas où il y aurait du retard dans les travaux.
 - Sabrina N. propose de faire des petites affichettes couleur à mettre sur les tables d'entrée à la foire à la puériculture à Dreux expo début février.
 - Planning :
 - Sabrina N. s'occupe de gérer les réservations.
 - Samedi 17/02 : préparation de la salle des fêtes à 14h : présents **Fanny, Sabrina N. Christine, Aurélie, Aurélia, Sabine.**
 - Dimanche : ouverture des portes à 8h aux exposants par **Fanny.** Etre présent à partir de 7h30-7h45 car toujours des personnes présentes avant. **Fanny** s'occupera de la fermeture.
 - Buvette + table avec dons objets puériculture (cf remarques) : **Estelle, Sabrina D., Aurélie, Fanny.**
 - Caisse sera récupérée le soir par **Fanny** qui fera les comptes de la manifestation.

- **Samedi 17 mars matin** : confection bonhomme carnaval à partir de 10h salle des associations.
 - ✓ Salle réservée par **Sophie**.
 - ✓ Anne-Gaëlle demande de l'aide pour les maquillages d'Halloween, et propose de « former » des personnes au maquillage durant la matinée de confection du bonhomme carnaval.

- **Samedi 31 mars** : Carnaval dans le jardin de jeux de Toisley: RV 14h30, départ 15h. (Rues où sera le défilé à déclarer en Mairie : **Aurélia**.)

- **Vendredi 21 septembre** : Assemblée Générale, 19h30 nouvelle salle des associations. **Salle à réserver par Fanny**.

- **Samedi 27 octobre**: « la boum d'Halloween » à Courdemanche salle des fêtes.
 - ✓ A déclarer à la SACEM 1 mois avant pour avoir une réduction du prix (**Fanny**).
 - ✓ Ouverture des portes à 15h.
 - ✓ Salle à réserver par **Fanny**.
 - ✓ Mettre une affiche à l'entrée de la salle pour dire que cette manifestation n'est **PAS une garderie**. Une mère a laissé son enfant sans informer personne, et le père est venu le chercher après le goûter. L'affiche doit dire **EN GROS** que les enfants restent sous la responsabilité d'un parent/adulte.

- **Week-end 24-25 novembre** : participation au Marché de Noël de St Germain. Vu les bons résultats, le jeu des enveloppes sera renouvelé. Il faut réfléchir à des nouvelles cibles de sponsors dès le mois de septembre 2018. Une liste de sponsors 2017 prêt à participer en 2018 est établie.

- Spectacle de Noël : **dimanche 2 décembre 2018 à Saint-Germain**, pour ne pas être le même WE que les Flambarts à Dreux.
 - ✓ ouverture des portes à 14h30, début du spectacle 15h pendant 1heure puis goûter des enfants.
 - ✓ Le choix du spectacle se fera dans les 3 prochains mois afin d'avoir un choix suffisant en thème et en prix.
 - ✓ La pré-sélection sera faite par **Sophie** qui donnera le choix aux membres du bureau. Les adhérents présents donnent comme idée un spectacle de cirque avec des animaux.

4) QUESTIONS DIVERSES :

- Sophie prend la parole
 - ✓ Mme Leterme, directrice de l'école de Saint-Germain avait donné les coordonnées de Sophie à une dame qui organise des après-midi jeux de société pour les enfants-parents gratuitement (sachant qu'il y aurait la possibilité d'acheter des jeux à l'issue de cet après-midi) l'année dernière. Allons-nous organiser une après-midi jeux après le carnaval (avril-mai-juin) ? Le principe des jeux est intéressant, mais après discussion, seuls les enfants de l'association se déplaceront. En plus, cette après-midi jeux aurait un sens avant Noël, mais le planning étant chargé à cette époque, l'idée n'est pas retenue.

- ✓ Les maîtresses de SG demandent si GG peut s'occuper de la kermesse après le spectacle des écoles. Après discussion, les membres ne souhaitent pas prendre en charge l'organisation, mais veulent bien aider.
- ✓ Sophie dit qu'elle a contacté le Parc Astérix pour une demande de dons pour le jeu des enveloppes du Marché de Noël. Fin février, elle contactera Jouet Club.

- Aurélia avait proposé l'année dernière (en plus du don aux écoles) de faire un don à la bibliothèque du village, par des abonnements destinés aux enfants, par exemple « l'école des loisirs » (KILIMAX...). Ce don n'a pas été effectué en 2017.
Le montant des subventions est déterminé par le conseil municipal en février-mars 2018 au moment de l'élaboration du budget municipal (le dossier de demande de subventions est en cours d'élaboration pour le rendre fin janvier/début février). Donc il faut attendre quelle somme sera attribuée à l'association en 2018 pour prendre une décision finale, mais il est possible de réduire à 400euros pour chaque école (au lieu de 500euros l'année dernière) et de donner 200euros à la bibliothèque, si les subventions sont maintenues. Avec cette somme, il peut y avoir inscription de la bibliothèque à 5 abonnements en tarif de groupe (39euros/abonnement) pour 5 âges différents, avec un nouveau livre tous les mois (soit 5 puisque 5 abonnements) pendant 8 mois. Soit un total de $5 \times 8 = 40$ livres pour 200euros environ.

- Une personne a contacté Sabrina N. car elle souhaite donner des affaires de puériculture à l'association qui s'occupera de la vente et gardera la recette.

- Stéphanie informe que le Ministère de la Justice fait des dons de livres jeunesse aux associations qui en font la demandent. Elle propose de donner les coordonnées de la personne à contacter. Ceux sont des livres « lus et vérifiés » par la Ministère avant d'être commercialisés. Il faut juste se déplacer à Paris pour les récupérer. Ces livres peuvent être des lots pour le jeu des enveloppes. Elle précise que l'« association des nounous » dont elle est la Présidente a déjà fait un don à la bibliothèque de plusieurs dizaine de livres jeunesse par ce biais.

Fin de la réunion à 23h.

5) POT DE L'AMITIE

Une galette des Rois est partagée pour terminer cette soirée, qui s'achève à 23h pour les dernières !

Sophie GASPARD, Présidente

Fanny ENGEL, Trésorière

Aurélia MOLINA, Secrétaire

